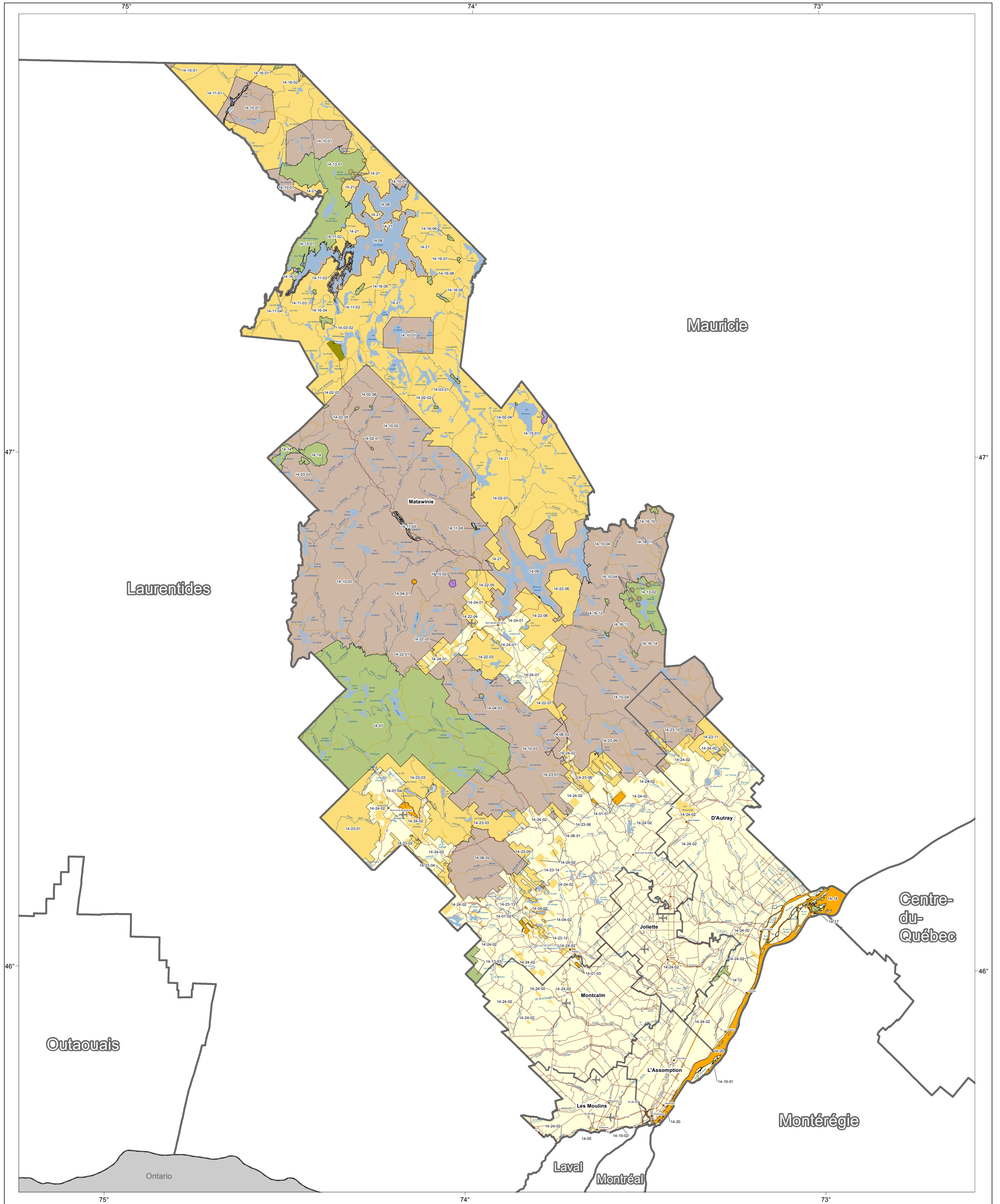


Carte 5 : Vocations du territoire public

Plan d'affectation du territoire public de Lanaudière



Découpage

- 00-00 Zone d'affectation

Vocation

- Utilisation spécifique: Utilisation exclusive des terres ou d'une ressource.
- Utilisation prioritaire: Utilisation des terres ou des ressources qui est privilégiée et qui subordonne les autres activités.
- Utilisation multiple modulée: Utilisation polyvalente des terres et des ressources, avec des modalités ou des règles adaptées à des conditions environnementales, paysagères, culturelles, sociales ou économiques particulières.

Utilisation multiple
Utilisation polyvalente des terres et des ressources.

Protection
Sauvegarde d'une composante du patrimoine naturel ou culturel qui subordonne les autres activités.

Protection stricte
Préservation d'aires rares, exceptionnelles ou représentatives du patrimoine naturel, de sa biodiversité ou du patrimoine culturel.

Affectation différée
Report de l'affectation accompagné de mesures provisoires de gestion.

N. B. Les vocations territoriales sont complétées par les intentions gouvernementales et les objectifs spécifiques inscrits dans le tableau des orientations gouvernementales relatives à l'utilisation du territoire public.

Organisation administrative

- Ville, localité
- Municipalité régionale de comté (MRC)
- Région administrative
- Réserve indienne

Frontière

- Interprovinciale

Infrastructure de transport

- Aéroport
- Autoroute
- Route nationale, régionale et collectrice
- Route locale et d'accès aux ressources
- Chemin
- Chemin de fer

Tenure

- Privée

Métadonnées

Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCOPO) fuseau 08

Système de référence géodésique

NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84

0 5 10 15 km

1/400 000

Sources

Données	Organisme	Année
Vocation	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2012
Base de données topographiques et administratives (BDTA 250k)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2009
Tenure (BAGQ)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2011

Réalisation

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
Direction régionale de l'Estrie-Montréal-Montérégie et de Laval-Lanaudière-Laurentides

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
© Gouvernement du Québec
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 4e trimestre 2015